



Appel adopté à l'unanimité par la Commission exécutive fédérale réunie le 19.11.20.

La période que nous traversons est particulière à plus d'un titre. L'année 2020 a commencé par un conflit inédit contre une réforme systémique par points de notre retraite et s'achève avec un confinement autoritaire qui aura duré plusieurs mois.

Dès le mois de mars le gouvernement a appelé de ses vœux à une unité nationale à laquelle il ne croyait pas. Il a continué à dérouler son programme antisocial, à puiser dans les caisses de notre sécurité sociale pour abonder celle du patronat.

Il a su trouver plusieurs centaines de milliards dans les caisses de l'Etat pour permettre aux plus grandes entreprises de continuer à rémunérer leurs actionnaires. Et alors que nos services publics, tout comme l'hôpital public, ont besoin d'investissements urgents en terme de personnel, de moyens, les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale prévoient de nouvelles coupes budgétaires !

Parallèlement, les édiles nouvellement élus s'empressent de mettre en place les mesures régressives contenues dans la loi de transformation de la fonction publique. C'est sans compter sur la réaction des travailleurs. Que cela soit dans le secteur privé ou dans notre champ professionnel, des luttes s'organisent. Même si les salariés ont été sonnés par la première partie de l'épidémie, ils reprennent le chemin du combat nécessaire pour ne pas abandonner leurs conquises ! Car cela suffit !

Nous saluons et soutenons toutes les luttes en cours, comme à Saint-Denis où les agents sont mobilisés contre la mise en œuvre de la loi de transformation et le vol des congés, comme à Paris depuis mardi 17 novembre où la mobilisation vient d'obtenir de premiers reculs de l'administration.

La Fédération CGT des Services publics a décidé de s'engager dans la campagne des 10% afin d'aider partout au développement de ces luttes. Aujourd'hui, face à l'incurie et aux mensonges du gouvernement, l'exaspération et la colère montent dans tous les secteurs. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est la généralisation de cette colère car le gouvernement, droit dans ses bottes, continue d'avancer : le 17 novembre dernier à l'assemblée ont été examinés deux projets de loi abjectes attentatoires aux libertés publiques : la loi LPR qui prévoit notamment de condamner toute personne – à commencer par les étudiants - occupant une université à 45 000 euros d'amendes et 3 ans d'emprisonnement, et la loi sur la sécurité globale qui prévoit entre autre des peines de prison et de fortes amendes à qui diffuserait des photos ou films où les forces de l'ordre pourraient être identifiées.

Face à une politique entièrement dirigée contre nos droits et conquises, pour nous l'heure est au déconfinement de l'action syndicale : masqués mais pas muselés !

Tout cela doit enjoindre l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale mais également du champ privé de notre fédération, les salarié.e.s de l'eau, de la thanatologie et du logement social à se mobiliser :

- Le 21 novembre, dans les manifestations organisées contre la loi de sécurité globale
- Le 25 novembre contre les violences faites aux femmes
- Le 3 décembre dans le secteur médico-social
- Le 5 décembre contre les licenciements et la précarité
- Dans la campagne 10% portée par l'ensemble de la CGT Fonction publique.

En ce sens la commission exécutive de la fédération CGT des Services publics décide de prolonger son préavis de grève nationale pour le mois de décembre.